



Rosny-sous-Bois, le 1^{er} juillet 2021

CONSEIL MUNICIPAL

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU MERCREDI 30 JUIN 2021

SALLE DES FETES A 19 H

SANS LA PRESENCE DU PUBLIC

RETRANSMISSION EN DIRECT SUR LA PAGE FACEBOOK (Rosny-sous-Bois Officiel)

L'an deux mille vingt et un, le mercredi 30 juin, les membres composant le Conseil municipal, convoqués le 23 juin 2021 par Monsieur Jean-Paul FAUCONNET, Maire, se sont réunis dans la salle des fêtes, sous la présidence de Monsieur le Maire.

ETAIENT PRESENTS : M. Jean-Paul FAUCONNET, le Maire

M. CAREL, MME AWAD, M. ARCELUZ, MME VENTURA, M. MANGON, MME PROVOST, M. LE FLOCH, MME REGNAULD, M. BAKIR, MME SMADJA (à partir de 19h29), M. MESA GIRALDO, MME ELICE, M. RICCARDI, MME ROUSSEL, M. CHAMBORAIRE Adjoint – MME MAILLOT, M. SALLIOT, MME PAILLOT, MME BAUBRY, M. CAVANNA, M. DO ESPIRITO SANTO, MME CARBONELL, MME LEFELLE, M. ANSARY, M. PERNES, M. CAPILLON, MME JACAMENT, M. ITZKOVITCH, MME DA COSTA, MME THIBAUT, MME BONNER, MME ZERROUR, MME KELOUA, M. DELALANDE, M. PAUTRE, Conseillers municipaux, lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent valablement délibérer, conformément à l'article L 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

ABSENTS EXCUSES AVEC POUVOIR : MME SMADJA (jusqu'à 19h29) à M. MESA GIRALDO - MME CHAJID à MME REGNAULD- M. CIANI à M. MANGON - M. POINSIGNON à M. ITZKOVITCH - M. PARISE à M. CAPILLON – MME SEBAN (à partir de 20h35) à M. FAUCONNET - M. BEAL à MME ZERROUR

ABSENTS EXCUSES : MME VAVASSORI - MME SEBAN (jusqu'à 20h35)

ABSENTS :

SECRETAIRE DE SEANCE : M. Christophe PERNES

↓ **ADOPTE le procès-verbal de la séance du Conseil municipal du samedi 22 mai 2021.**

Adopté à l'unanimité

AFFAIRES GENERALES

1. DESIGNE un représentant de la Ville pour siéger au sein de la Commission d'indemnisation amiable relative aux travaux de la ligne 15 Est, ainsi que son suppléant :

- Titulaire : Fabrice CAVANNA
- Suppléant : Danièle MAILLOT

Adopté par 34 voix pour et 7 abstentions (R.E.S.)

2. APPROUVE les dénominations suivantes :

- La salle de réunion du complexe sportif Gabriel THIBAUT est dénommée salle Alain DUBOIS

- Le terrain de football américain du stade Pierre LETESSIER est dénommé terrain Williams HELDERAL

- Le dojo du complexe sportif Antoine LAVOISIER est dénommé dojo Jacky BICHEUX

Adopté à l'unanimité

FINANCES

3. ADOPTE le compte de gestion de l'exercice 2020.

Adopté à l'unanimité

4. APPROUVE le compte administratif de l'exercice 2020.

Adopté par 31 voix pour, 7 abstentions (R.E.S.)

Monsieur le Maire, Monsieur Claude CAPILLON et Monsieur Fabien PARISE n'ont pas pris part au vote

5. APPROUVE l'affectation du résultat de l'exercice 2020 – Budget Ville

Adopté par 34 voix pour et 7 abstentions (R.E.S.)

6. APPROUVE le budget supplémentaire de l'exercice 2021 – Budget Ville.

Adopté par 29 voix pour et 13 abstentions (6 URAM et 7 R.E.S.)

7. PREND ACTE du rapport sur l'utilisation de la dotation de solidarité urbaine et de cohésion sociale – année 2020.

Prise d'acte

8. PREND ACTE du rapport sur l'utilisation du fonds de solidarité des communes de la Région Ile-de-France – année 2020.

Prise d'acte

9. APPROUVE la garantie d'emprunt accordée par la Ville de Rosny-sous-Bois, à hauteur de 100%, au profit de LOGIREP Société anonyme d'habitations à loyer modéré pour le financement d'un prêt d'un montant de 2 703 011 € souscrit auprès de la Caisse des dépôts et consignations pour l'acquisition en VEFA de 18 logements sociaux situés au 163/165 rue du Général Leclerc et en contrepartie de l'attribution d'un contingent de 4 logements, soit 20% des logements du programme au bénéfice de la Ville.

AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous les actes y afférents et notamment la convention prévoyant la réservation de 20% du contingent par l'emprunteur en faveur de la Ville.

Adopté à l'unanimité

10. APPROUVE la garantie d'emprunt accordée par la Ville de Rosny-sous-Bois, à hauteur de 100%, au profit de SEQUENS Société anonyme d'habitations à loyer modéré pour le financement d'un prêt d'un montant de 5 924 924 € souscrit auprès de la Caisse des dépôts et consignations pour l'acquisition en VEFA de 40 logements sociaux situés au 3 allée Pierre Van Der Heyden et en contrepartie de l'attribution d'un contingent de 8 logements, soit 20% des logements du programme au bénéfice de la Ville.

AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous les actes y afférents et notamment la convention prévoyant la réservation de 20% du contingent par l'emprunteur en faveur de la Ville.

Adopté à l'unanimité

MAISON DES ASSOCIATIONS

11. APPROUVE l'attribution d'une subvention ordinaire d'un montant de 30 000 € au profit de l'association d'Art équestre et d'Attelage. APPROUVE l'avenant n°1 à la convention d'objectifs et de moyens et AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer ledit avenant.

Adopté à l'unanimité

12. APPROUVE l'attribution d'une subvention ordinaire d'un montant de 5 000 € et d'une subvention exceptionnelle d'un montant de 3 000 € au profit de l'association Making Waves. AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous les documents y afférents.

Adopté à l'unanimité

RESSOURCES HUMAINES

13. APPROUVE la création et la suppression de divers postes pour faire face aux besoins des services et afin de procéder aux nominations suite aux avancements de grade, concours, recrutements.

Adopté à l'unanimité

14. APPROUVE l'ouverture à la voie contractuelle de divers postes de catégorie A, B et C.

Adopté par 35 voix pour et 7 abstentions (R.E.S.)

15. APPROUVE la création d'un emploi non-permanent de juriste des marchés publics dans le cadre d'un contrat de projet.

Adopté à l'unanimité

16. APPROUVE la modification de cycles de travail spécifiques des agents en charge de l'animation au sein du service enfance. APPROUVE la mise à jour du règlement intérieur de la Ville et du CCAS.

Adopté par 35 voix pour et 7 abstentions (R.E.S.)

17. APPROUVE la modification du cycle de travail spécifique des éducateurs territoriaux des activités physiques et sportives (ETAPS) de la Ville. APPROUVE la mise à jour du règlement intérieur de la Ville et du CCAS.

Adopté à l'unanimité

URBANISME / FONCIER

18. APPORTE son soutien aux commerces de proximité face aux pertes économiques liées à la crise de la Covid19 et DECIDE de prolonger l'exonération de la redevance d'occupation du domaine public pour l'exploitation de terrasse et/ou étalage, pour la période du 1^{er} avril au 31 août 2021.

Adopté à l'unanimité

19. APPROUVE la convention de superposition d'affectation du domaine public, de financement et de gestion des relations entre la Ville de Rosny-sous-Bois, l'Etablissement public territorial Grand Paris Grand Est et le syndicat mixte Autolib' Velib' Métropole dans le cadre de la mise en œuvre du service public Vélib'. AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer ladite convention tripartite.

Adopté à l'unanimité

20. APPROUVE le transfert de la compétence « infrastructures de recharge pour véhicules électriques » (IRVE) au syndicat intercommunal pour le gaz et l'électricité en Ile-de-France (SIGEIF).

Adopté à l'unanimité

21. APPROUVE l'avenant n° 4 à la convention entre la Ville de Rosny-sous-Bois et la RATP concernant l'intervention d'un salarié de la Ville de Rosny-sous-Bois sur le chantier de la Dhuys. AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer ledit avenant n° 4.

Adopté à l'unanimité

22. APPROUVE l'acquisition par la Ville de la propriété foncière issue de la parcelle cadastrée section AP n° 76 appartenant aux Consorts FECCIA. AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer l'acte à intervenir.

Adopté à l'unanimité

23. APPROUVE l'acquisition par la Ville auprès de la société ICADE de quatre parcelles non bâties cadastrées section R n° 80-149-172 et 181 d'une contenance globale de 11 744 m² en vue de les intégrer dans le domaine public communal. AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous les actes y afférents.

Adopté à l'unanimité

24. APPROUVE la rétrocession à titre gratuit du square Michel Serres au titre des biens de retour par la S.A. La Providence de la Mare Huguet au profit de la Ville de Rosny-sous-Bois. AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout acte y afférent.

Adopté à l'unanimité

25. APPROUVE la cession par la Ville d'un emplacement de stationnement souterrain sis copropriété 11/13/15 avenue du Général de Gaulle – 2/4 rue Guichard au profit des époux CREVEL et moyennant le prix de 15 000 €. AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer l'acte de cession à intervenir.

Adopté à l'unanimité

ESPACES PUBLICS

26. ADOPTE le nouveau règlement de voirie applicable à compter du 1^{er} septembre 2021.

Adopté à l'unanimité

CULTUREL

27. APPROUVE les mesures d'ajustement tarifaire pour les familles des usagers du conservatoire en période de pandémie de la Covid19.

Adopté à l'unanimité

JEUNESSE

28. **APPROUVE** la convention de partenariat à conclure entre la Ville de Rosny-sous-Bois et l'hôpital de jour pour l'organisation d'ateliers au studio B. **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à signer ladite convention.

Adopté à l'unanimité

AFFAIRES ECONOMIQUES

29. **APPROUVE** l'adhésion de la Ville à l'association « YOOKAN ». **PROCEDE** à la désignation d'un représentant de la Ville pour siéger au sein du Conseil d'administration :

- Monsieur Steeve CHAMBORAIRE

Adopté à l'unanimité

DECISIONS MUNICIPALES

30. **PREND ACTE** des décisions municipales prises par Monsieur le Maire dans le cadre de la délégation qui lui est accordée, en application des dispositions de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales.

Prise d'acte

PLUS RIEN N'ETANT A L'ORDRE DU JOUR, LA SEANCE EST LEVEE A 22H08.



*** R.E.S. (Rosny Ecologique et Solidaire)**